



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

CATALOGUE DE FORMATION

2025-2026

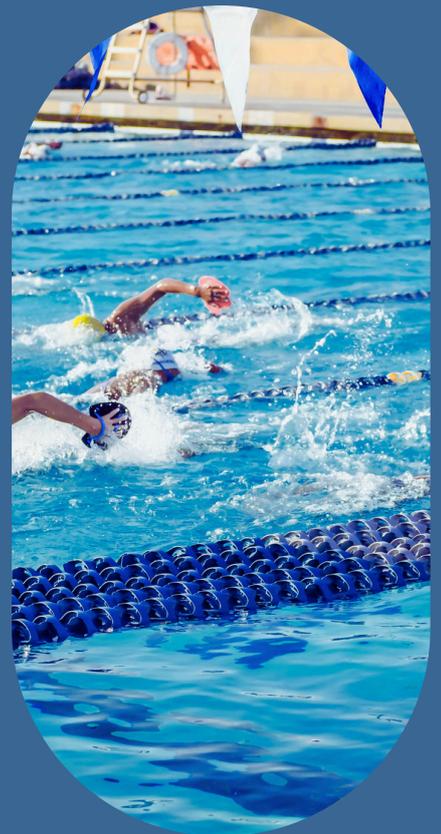
A
N
I
M
E
R



E
D
U
Q
U
E
R



P
A
R
T
A
G
E
R



AFMS - Association Formation Métiers du Sport

 www.afms-aura.fr  De l'Étrat à toute la région AURA, découvrez nos antennes.

 04.77.91.17.05

 Suivez-nous sur les réseaux sociaux !  

SOMMAIRE



Présentation AFMS	p3
JPO 2025	p7
Formation professionnalisante	p8
BPJEPS Activités Gymniques Acrobatiques	p9
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	p11
BPJEPS Activités de la Forme - Cours Collectifs	p14
BPJEPS Activités de la Forme - Haltérophilie, Musculation	p16
BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation	p18
C.A.E.P.M.N.S 2025	p20
Rattrapage Unités Capitalisables	p21

LA FORMATION POUR VOCATION...

L'INSERTION COMME AMBITION !

Depuis 1995, l'AFMS, à l'Étrat, est une association qui a formé plus de 1200 éducateurs sportifs dans les domaines de la gymnastique, de la musculation, du fitness, de la natation et des activités physiques pour tous.

Les formations sont proposées en alternance et sont destinées au plus grand nombre, afin que vous puissiez faire de votre passion, votre profession.

L'AFMS offre cinq types de formation :

- BPJEPS Gymnastique en 2 ans
- BPJEPS Activités Physiques pour Tous en 1 an
- BPJEPS Natation en 1 an
- BPJEPS Fitness en 1 an
- BPJEPS Musculation en 1 an

Notre savoir-faire est reconnu. Nous sommes une Unité de Formation par Apprentissage du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes. A ce titre, nous sommes habilités à vous proposer des formations en apprentissage. Nos formations sont habilitées par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport afin de vous proposer des formations reconnues par l'Etat & inscrites au RNCP.

Référencée "Qualiopi", l'AFMS bénéficie d'une réputation d'organisme de formation qui accompagne les apprenants et les employeurs.

LA PASSION DU SPORT



DÉMARCHE H+

FORMATION



L'AFMS, depuis juin 2018, s'inscrit dans une démarche H+ Formation par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. La charte qualitative H+ est une démarche d'accueil en formation des personnes en situation de handicap de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre centre de formation a obtenu la charte qualité H+ pour 3 ans, suite à une délibération du comité de concertation.

La référente H+, personne ressource, accueillant les personnes en situation de handicap est Frédérique PAGANI, responsable pédagogique de l'établissement.

Les espaces « accueil » et « formation » sont situés dans l'unique bâtiment de l'AFMS (11 rue de Verdun – 42580 L'Etrat) construit en 2007 et répondant aux normes d'accessibilité en vigueur.

L'accès aux locaux se fait par une voie piétonnière privative goudronnée. Une place est réservée devant le bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

Les locaux sont composés de 3 salles de cours, une salle vidéo, une salle informatique, un foyer, 3 vestiaires, un local matériel, un local archives, une partie administrative avec 3 bureaux et une banque d'accueil et un espace de vie extérieur ; le tout de plain-pied pour un total de 600m². L'ensemble des sites de formation correspond aux normes des ERP catégorie 1 et à ce titre permettent l'accueil des personnes en situation de handicap.

L'AFMS met tout en œuvre pour adapter l'organisation pédagogique de la formation aux PSH.

Procédure à suivre pour le candidat en situation de handicap :

AFMS

DRAJES

AFMS

DRAJES

AFMS

- **Prise d'informations** lors d'un rdv, JPO,...
- Remplir **une fiche de renseignements** sur laquelle les notions de handicaps / besoins spécifiques sont abordées
- **Rencontrer le coordinateur** de la formation ou la référente des « personnes aux besoins spécifiques » pour lancer la procédure

- Faire sa **demande d'aménagement** en téléchargeant le dossier, retrouvez le lien ci-dessous.
- **Obtenir un rendez-vous avec un médecin agréé** pour recueillir un avis médical

- Avec l'avis médical et la **demande d'aménagement remplie**, rendez-vous auprès de l'AFMS pour proposer ensemble des **solutions d'aménagements** à l'entrée en formation (excepté TEP AF et APT => cf CREPS AuRA), au suivi de la formation et aux certifications.

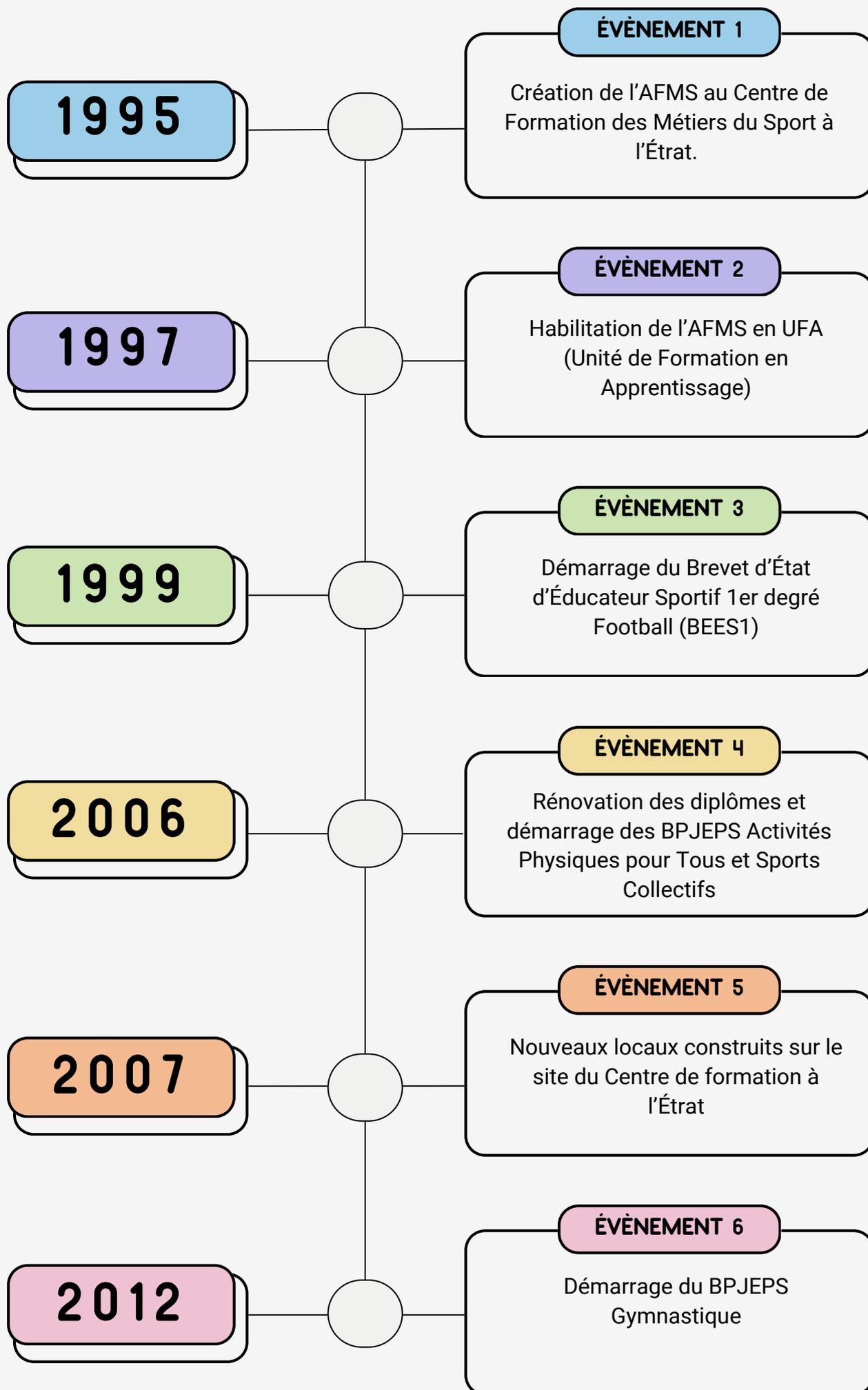
- **Envoyer le dossier complet au moins 6 semaines avant la date des TEP** ou l'entrée en formation : drajes-formation@region-academique-auvergne-rhone-alpes.gouv.fr
- La DRAJES accorde ou non la demande d'aménagement en informant le candidat et l'AFMS.

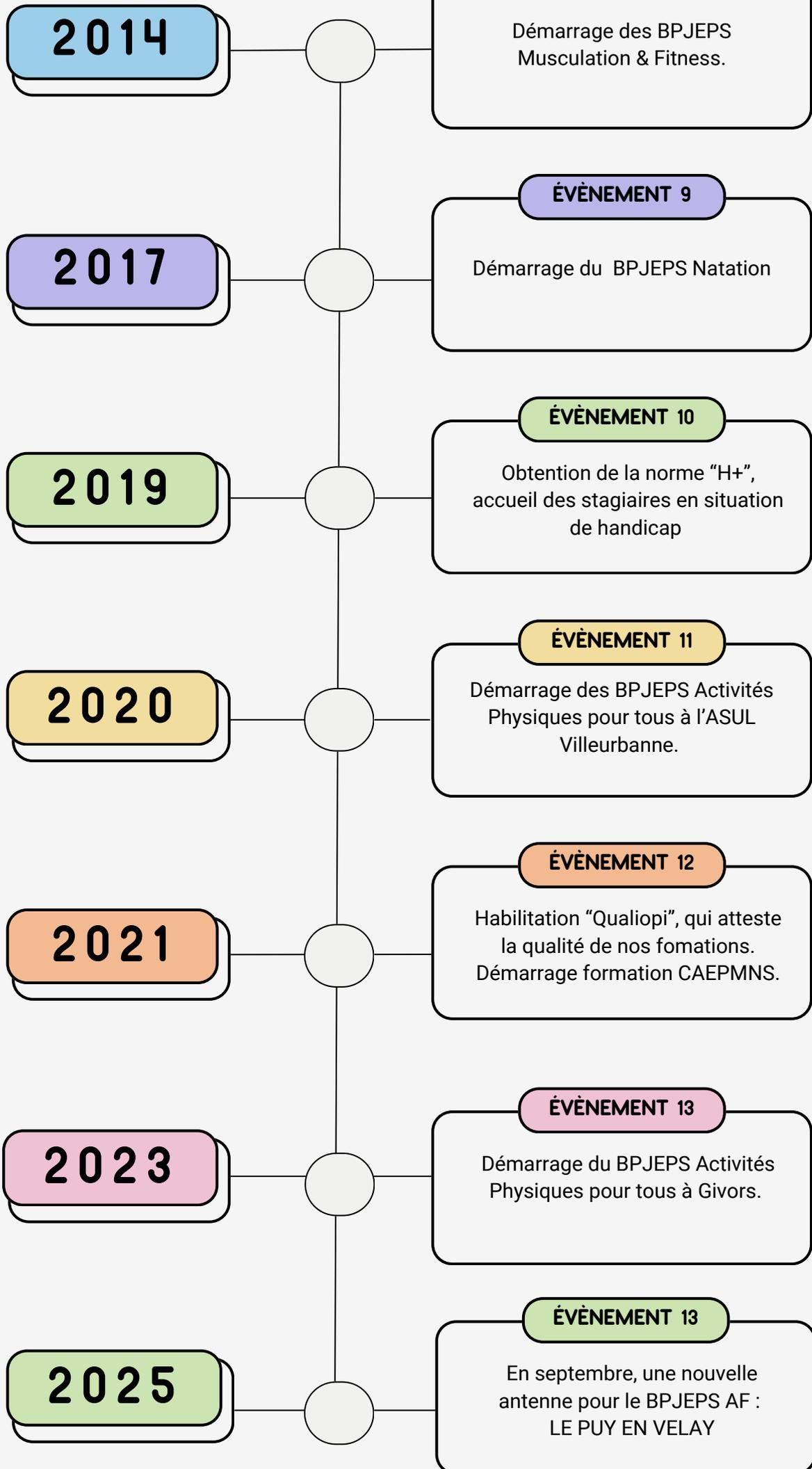
- Une fois la demande validée, le coordinateur ou la référente met concrètement en place **les modalités en remplissant la fiche suivi stagiaire et une fiche pédagogique de besoins spécifiques** qui sera communiquée aux formateurs, à l'employeur et au tuteur/maitre d'apprentissage.



Bien anticiper 4 mois avant la date des TEP ou d'entrée pour avoir un rdv auprès d'un médecin agréé.

DATES CLÉS







A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

REJOIGNEZ NOUS

POUR DEVENIR **ÉDUCATEUR SPORTIF**

INSCRIS TOI À UNE JOURNÉE D'INFO



www.afms-aura.fr



contact@afms-aura.fr



04 77 91 17 05

LE BPJEPS, UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE !

Les BP JEPS sont proposés en alternance. Nos apprentis / stagiaires cumulent formation théorique et immersion professionnelle au sein d'une structure d'accueil. Gagner des années d'expérience à la fin du cursus de formation est un atout majeur pour intégrer la vie active.

01



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'agit d'un contrat de travail conclu entre l'apprenti (âgé de 16 à 30 ans), l'employeur et le CFA. Ce contrat de travail permet au bénéficiaire de percevoir une rémunération (% du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti), et d'avoir une formation financée par un opérateur de compétences de la branche professionnelle.

Exemples : AFDAS, UNIFORMATION ..

02



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il s'agit d'un contrat de travail conclu entre le candidat (âgé de plus de 18 ans), l'employeur et l'organisme de formation. Ce contrat de travail permet au bénéficiaire de percevoir une rémunération (% du SMIC en fonction de l'âge du salarié), et d'avoir le coût de la formation pris en charge par un OPCO.

03



AUTRES MODALITÉS DE FINANCEMENTS

D'autres financements sont également possibles :

- Contrats aidés : PEC,
- CPF, Transition Pro
- Autofinancement,
- Financement Région,
- Financement Pôle Emploi



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'AFMS au **04.77.91.17.05.**

DEVENEZ ENTRAINEUR DE GYMNASTIQUE

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉS GYMNIQUES ACROBATIQUES

- ✓ SEPTEMBRE 2025 - JUIN 2027
- ✓ FORMATION EN ALTERNANCE
- ✓ 824 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

Le Brevet Professionnel AGA vous forme aux techniques et compétences nécessaires à l'organisation, l'animation et à l'entraînement de cycles de gymnastique.

Le BPJEPS AGA est un diplôme d'Etat d'Eduteur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement



Théorie &Pratique :

📍 Gymnase Sergueï VORONTZOV, 13 avenue Viviani 69008 Lyon



Prendre rendez-vous

📞 06 13 15 79 30

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Conduite de séances d'animation et d'enseignement à destination de tous les publics.
- Maîtrise des techniques des différentes familles gymniques

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Épreuve

Démonstration technique : réaliser un enchaînement d'éléments gymniques au sol en 30 secondes.

ATR



ROUE



ROULADE
AVANT



ROULADE
ARRIÈRE



SAUT
EXTENSION



Dates TEP

**Le jeudi 28 août 2025 à 14h00 au gymnase Sergueï VORONTZOV
(13 avenue Viviani - 69008 Lyon).**



INSCRIPTION AUX TEP

Dossier à renvoyer avant le 22 juillet 2025.

DOSSIERS D'INSCRIPTION

À retourner avant le
22 JUILLET 2025
à l'AFMS

DATES DE FORMATION

Septembre 2025
à
juin 2027

CONTACT : EDWIGE FARHAT



13 avenue Viviani - 69008 Lyon



06 13 15 79 30



efarhat@afms-aura.fr



Plus d'informations



www.afms-aura.fr



BPJEPS APT

12 MOIS DE FORMATION

3 SITES DE FORMATION



L'ÉTRAT

Formation en 13 mois.

Coordinateur de la
formation :

Vincent TERRASSE

vterasse@afms-aura.fr

04 77 91 17 05



GIVORS

Formation en 13 mois.

Coordinateur de la
formation :

Michael ALIMI

malimi@afms-aura.fr

06 35 34 34 14



VILLEURBANNE

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la
formation :

Guillaume ESCALIER

formation@asul.org

06 07 61 95 74

www.afms-aura.fr

DEVENEZ ÉDUCATEUR SPORTIF POLYVALENT



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

- ✓ **FORMATION EN ALTERNANCE**
- ✓ **18H HEBDOMADAIRES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE**
- ✓ **3 SITES DE FORMATION : L'ÉTRAT, GIVORS ET VILLEURBANNE**

Le Brevet Professionnel APT vous forme à l'acquisition de techniques et de compétences pour concevoir, encadrer et initier aux différents supports sportifs : activités et jeux sportifs, activités en espace naturel, activités physiques d'entretien corporel.

Le BPJEPS APT est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Valider les Tests d'Exigences Préalables
- Valider les Tests de sélection complémentaire* (si nb de candidats > nb de places)
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement
- Justifier d'une expérience bénévole dans le domaine de l'animation sportive



Prendre rendez-vous

☎ **04 77 91 17 05**

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- ◉ Connaissance du milieu professionnel
- ◉ Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- ◉ Maîtrise des techniques des différentes familles d'activités physiques pour tous
- ◉ Conduite de séances d'animation et d'enseignement pour tous publics

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Épreuve 1

Test navette luc léger

 Palier 6

 Palier 8

Épreuve 2

Parcours habiletés motrices

 Temps : 2,06 min

 Temps : 1,46 min

Dates et inscriptions aux TEP *ici*



TESTS DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRES*

Épreuve 1

Entretien de motivation

**(si nb de candidats > nb de places)*

**DOSSIER
D'INSCRIPTION**
À rendre complet
au plus tard le
22 juillet 2025

Plus d'informations



www.afms-aura.fr



BPJEPS AF

2 SITES DE FORMATION



L'ÉTRAT

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

ANNE-SOPHIE DARGAUD

asdargaud@afms-aura.fr

04 77 91 17 05



LE PUY EN VELAY

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

Nathalie BOISSIÈRES & Tanguy CABANIS

antenne43@afms-aura.fr

06 76 83 91 51 / 06 58 65 41 96

www.afms-aura.fr

DEVENEZ PROFESSEUR DE FITNESS

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

ACTIVITÉS DE LA FORME OPTION COURS COLLECTIFS

- ✓ SEPTEMBRE 2025 - JUILLET 2026
- ✓ FORMATION EN ALTERNANCE SUR 11 MOIS
- ✓ ENVIRON 670 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE À L'AFMS LES LUNDIS, MARDIS JOURNÉE ET MERCREDI MATIN

Le Brevet Professionnel vous permet d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à l'encadrement d'activités dans le champ des cours collectifs et du fitness.

Le BPJEPS AF option cours collectifs est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme à jour
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement

2 ANTENNES DE FORMATION :

 **Complexe Sportif des Ollières, rue de Verdun à l'Étrat (42)**
6 boulevard Maréchal Joffre au Puy-en-Velay (43)

Prendre rendez-vous

 **04 77 91 17 05**

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Contenus scientifiques : anatomie, physiologie, biomécanique
- Théorie et pratique de l'enseignement du renforcement musculaire, stretching, pilates, méthodes douces, step, lia et cours chorégraphiés.

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Dates et inscriptions aux TEP sur le site du CREPS AURA

www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/tep-region

Épreuve 1

Test navette luc léger



Palier 7 validé

Palier 9 validé

Épreuve 2

Suivi de cours

- 10 min échauffement
- 20 min step
- 20 min renforcement musculaire
- 10 min de retour au calme



TESTS DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRES* À L'AFMS

Entretien de motivation

*(si nb de candidats > nb de places)

A l'issue de cette formation, le bénéficiaire sera capable d'encadrer des cours collectifs.

DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant le
22 JUILLET 2025
à l'AFMS

DATES DE FORMATION

Septembre 2025
à
juillet 2026

LE PLUS

FORMATION **PILATES**

LES MILLS
RPM

LES MILLS
BODYPUMP

CONTACT : ANNE-SOPHIE DARGAUD



Complexe Sportif des Ollières,
rue de Verdun à l'Étrat.



04 77 91 17 05



asdargaud@afms-aura.fr



CONTACT : NATHALIE BOISSIÈRES



6 boulevard Maréchal Joffre au
Puy-en-Velay (43)



06 76 83 91 51



antenne43@afms-aura.fr



Plus d'informations



www.afms-aura.fr



DEVENEZ COACH SPORTIF

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

ACTIVITÉS DE LA FORME OPTION HALTÉROPHILIE MUSCULATION

- ✓ SEPTEMBRE 2025 - JUILLET 2026
- ✓ FORMATION EN ALTERNANCE SUR 11 MOIS
- ✓ ENVIRON 670 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE À L'AFMS LES LUNDIS JOURNÉE, MERCREDIS MATIN ET JEUDIS JOURNÉE

Le Brevet Professionnel vous permet d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à l'encadrement de la musculation et de l'haltérophilie en 1er niveau fédéral.

Le BPJEPS AF option haltérophilie/musculation est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme à jour
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement

2 ANTENNES DE FORMATION :

Complexe Sportif des Ollières, rue de Verdun à l'Étrat (42)
6 boulevard Maréchal Joffre au Puy-en-Velay (43)

Prendre rendez-vous

 04 77 91 17 05

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Contenus scientifiques : anatomie, physiologie, biomécanique
- Méthodes d'entraînement, méthodes de musculation et d'haltérophilie, conception de cycle/planification



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Dates et inscriptions aux TEP sur le site du CREPS AURA
www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/tep-region

Épreuve 1

Test navette luc léger



Palier 7 validé

Palier 9 validé

Épreuve 2

Démonstration technique

- Tractions
- Développés couchés
- Squats



TESTS DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRES* À L'AFMS

Épreuve 1

Technique

- Épreuve pratique de Cross Training & Haltérophilie

Épreuve 2

Entretien de motivation

*(si nb de candidats > nb de places)

A l'issue de cette formation, le bénéficiaire sera capable d'encadrer de l'haltérophilie et de la musculation.

DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant le
22 JUILLET 2025
à l'AFMS

DATES DE FORMATION

Septembre 2025 à
juillet 2026

LE PLUS

FORMATION PILATES

FIT PROCESS

CONTACT : ANNE-SOPHIE DARGAUD



Complexe Sportif des Ollières,
rue de Verdun à l'Étrat.



04 77 91 17 05



asdargaud@afms-aura.fr

CONTACT : TANGUY CABANIS



6 boulevard Maréchal Joffre au
Puy-en-Velay (43)



06 58 65 41 96



antenne43@afms-aura.fr

Plus d'informations



www.afms-aura.fr



DEVENEZ MAITRE NAGEUR SAUVETEUR

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

- ✓ FORMATION EN ALTERNANCE SUR 9 MOIS
- ✓ 500 HEURES MINIMUM D'ALTERNANCE EN STRUCTURES PROFESSIONNELLES
- ✓ 693 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE À L'AFMS

Le Brevet Professionnel vous permet d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à l'accueil de différents publics, assurer leur sécurité, animer, enseigner et promouvoir les activités aquatiques et de la natation au sein de vos structures professionnelles.

Le BPJEPS AAN est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Attestation 400m nage libre en moins de 7 min 40
- Être titulaire du PSE1 et du BNSSA à jour de recyclage
- Avoir 2 lieux d'alternance et 1 financement de formation
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Avoir un casier judiciaire vierge



Complexe Sportif des Ollières, rue de Verdun à l'Étrat

Prendre rendez-vous

 **04 77 91 17 05**

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Découverte et maîtrise des techniques des activités aquatiques et de la natation
- Conduite d'animation et d'enseignement pour tous publics dans le champ des activités aquatiques et de la natation

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



JOURNÉE D'INFORMATION ET ANALYSE DES BESOINS

- 400 m nage libre chronométré
- Test d'aisance aquatique : 100m 4 nages chronométré
- Entretien

A l'issue de cette formation, le bénéficiaire sera capable d'encadrer des activités aquatiques et de la natation.

DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant
le **22 JUILLET 2025**
à l'AFMS

JOURNÉE D'INFORMATION

SEPTEMBRE 2025

DATES DE FORMATION

Septembre 2025
à
juin 2026

CONTACT : CHRISTELLE CHAUX



Complexe Sportif des Ollières,
rue de Verdun à l'Étrat.



06 81 36 56 13



cchaux@afms-aura.fr



Plus d'informations



www.afms-aura.fr





A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

C.A.E.P.M.N.S

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur

2025

Recyclage quinquennal des Maîtres-Nageurs

Objectif :

Maintien des compétences et acquisition des connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession

2 sessions
LOIRE

1 session
HAUTE-LOIRE

8 MNS min.
24 MNS max
par session

DATES

- Du **16 au 18 juin** à Feurs (42)
- Du **20 au 22 octobre** à Yssingeaux (43)

INSCRIPTION

- Dossier d'inscription à rendre **au plus tard un mois avant la date de session dans la limite des places disponibles**
- À récupérer sur notre site internet www.afms-aura.fr

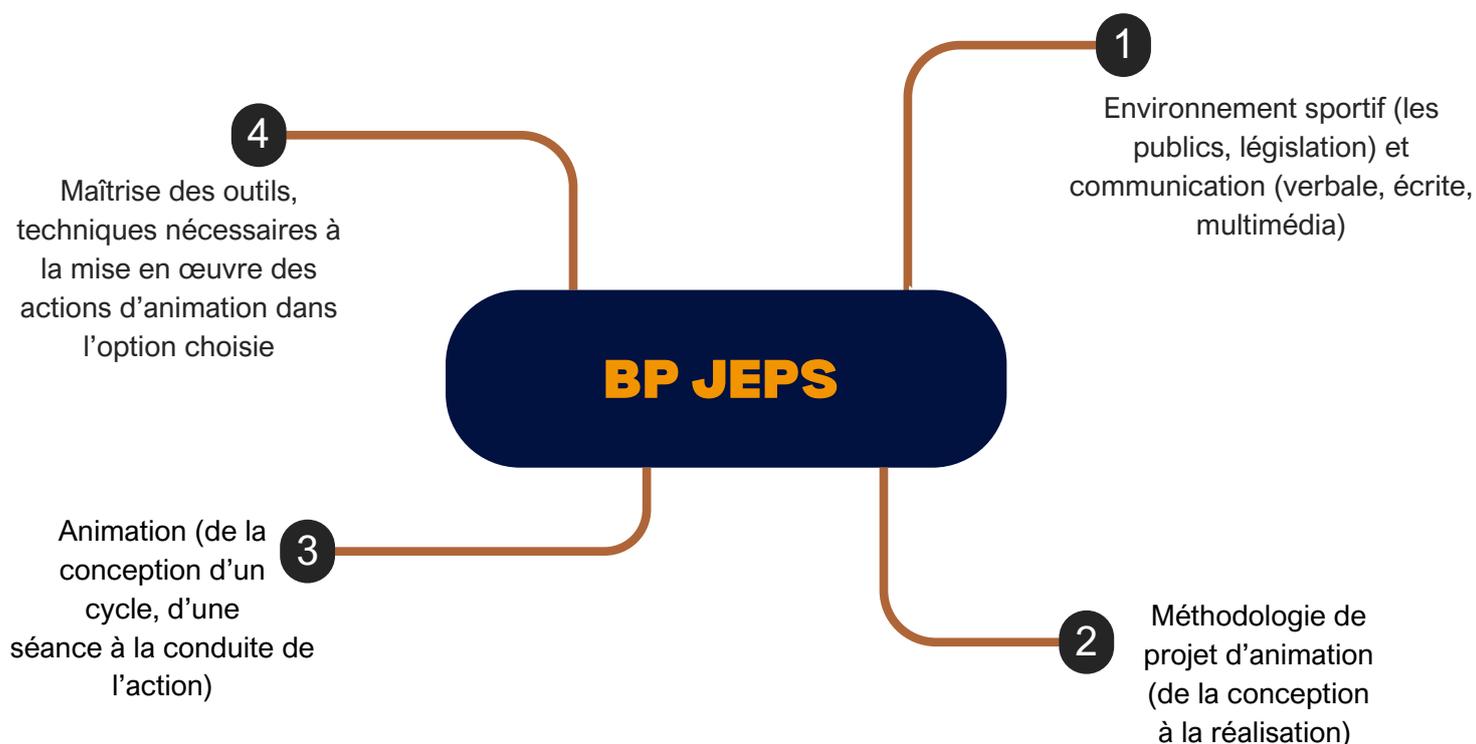
RATTRAPAGE D'UNITÉS CAPITALISABLES

Le BP JEPS se décline en plusieurs spécialités.

Quelle que soit la mention ou l'option, les BP JEPS sont composés de 4 Unités Capitalisables (UC) dont certaines sont communes à tous les BP JEPS.

Il vous manque une unité capitalisable pour obtenir la validation de votre BP JEPS ?

En vous intégrant aux formations en cours, l'AFMS vous donne la possibilité de rattraper la/les UC qui vous font défaut(s).



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir son livret de formation ouvert (*le livret de formation est ouvert pendant 5 ans à partir du début de cursus de formation du BP JEPS*),
- Avoir une structure d'alternance,
- Un mode de financement.

Restez connectés :

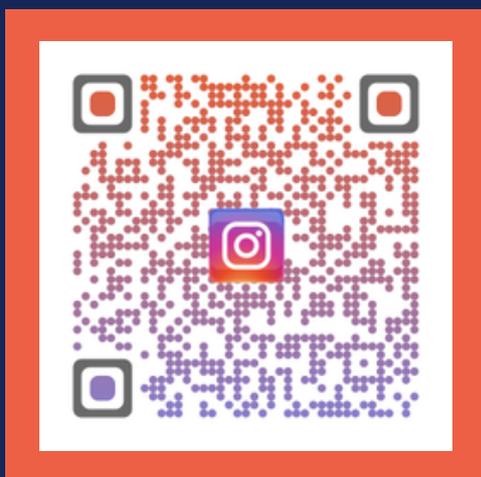


A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

Suivez-nous pour connaître nos dernières actualités !



Découvrez toutes les nouveautés sur notre centre de formation pour devenir éducateur sportif.



Instagram



Facebook



Site internet



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

**A
N
I
M
E
R**



**E
D
U
Q
U
E
R**



**P
A
R
T
A
G
E
R**



AFMS - Association Formation Métiers du Sport



www.afms-aura.fr



L'Étrat et ses antennes de formation



04.77.91.17.05



contact@afms-aura.fr